

# Compte rendu du Conseil Municipal

## Séance du 22 novembre 2021

Le Conseil Municipal de la commune de Sermaise, s'est réuni en session ordinaire, le vingt-deux du mois de novembre, sous la présidence de Mélissa Thierry, Adjointe, convocation le 15/11/2021.

<b><u>Sont présents</u></b>	Mmes Gauthier, Lelièvre et Leroux Mrs Brossard, Choynet et Leboucher
<b><u>Absents excuses</u></b>	Mr Mabit procuration à Mme Thierry Mr Marek
<b><u>Secrétaire de séance</u></b>	Mme Lelièvre
<b><u>Ordre du jour</u></b>	- Augmentation de crédits - mouvements de crédits - Ligne de trésorerie - Questions diverses

Le compte rendu du 08/11/2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

Mme Thierry propose d'ajouter à l'ordre du jour un devis supplémentaire pour l'installation de la pompe à chaleur à la salle de Mr Busson Thomas, les conseillers acceptent à l'unanimité des présents.

### **AUGMENTATION DE CREDITS MOUVEMENTS DE CREDITS**

Désignation compte	Montant
1321 (IR)	+ 103 100.00 €
2132 (ID)	+ 34 231.00 €
21311 (ID)	+ 68869.00 €

Afin de pouvoir mandater les factures correspondant aux travaux de DSIL de l'école et de la salle, il est nécessaire que le conseil municipal délibère dans ce sens, puisque ces dépenses et ces recettes n'étaient pas prévues au budget.

Désignation compte	Montant
2051	+ 60 €
21311	- 60 €

Le montant du contrat de renouvellement des logiciels n'étant pas connu au moment du budget il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires, les conseillers délibèrent dans ce sens.

Après discussion, les membres du conseil municipal acceptent, à l'unanimité des présents, ces décisions, augmentation de crédits et mouvement de crédits.

## **LIGNE DE TRESORERIE**

Afin de pouvoir mandater les diverses factures des travaux terminés pour la DSIL, avant le 31/12/2021, il est nécessaire d'avoir recours à une ligne de trésorerie de 103 100 €.

Après discussion, les conseillers municipaux acceptent, à l'unanimité des présents, la proposition du Crédit Agricole, pour un montant de 103 100 € et charge Mr le Maire de signer tous les documents administratifs, concernant cette ligne de trésorerie.

## **DEVIS SALLE DSIL**

Mme l'Adjointe informe les conseillers qu'elle a rencontré Mr Busson et qu'il est nécessaire d'accepter un devis complémentaire pour l'installation de la pompe à chaleur à la salle, dans le cadre de la DSIL, pour un montant de 708.60 € HT.

Après discussion, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité des présents le devis complémentaire de Mr Busson, pour un montant de 708.60 € HT.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Rappel pose des décors lumineux le 27/11/2021 rdv au hangar à 9h.

Rappel Marché de Noël le 11/12 place du Mail de 15h à 22h.

Problème chauffage école

Prochaine réunion de conseil municipal le 13/12/2021, si nécessaire.

Les conseillers municipaux choisissent les grandes bandes pour le bardage de l'école.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Ainsi, ont délibéré, les membres présents.